

ACTION URGENTE

UN MILITANT DE PREMIER PLAN ET SON AVOCAT ARRÊTÉS

Le 29 septembre 2019, des fonctionnaires de l'Agence de sécurité nationale ont arrêté le militant Alaa Abdel Fattah directement dans la cellule où il passait ses nuits depuis sa libération conditionnelle en mars dernier, au poste de police de Dokki, au Caire. Plus tard le même jour, l'avocat et défenseur des droits humains Mohamed el Baqer a été arrêté alors qu'il assistait à l'interrogatoire d'Alaa Abdel Fattah dans les locaux des services du procureur général de la sûreté de l'État. Le 1er octobre 2019, Alaa Abdel Fattah et Mohamed el Baqer ont comparu devant un juge à la prison de sécurité maximale n° 2 de Tora pour la première fois depuis leur arrestation.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

*Procureur général - Hamada al Sawi
Office of the Public Prosecutor
Madinat al-Rehab
Cairo, Égypte
Fax : +202 2577 4716*

Monsieur le Procureur général,

*Le 29 septembre 2019, **Alaa Abdel Fattah** n'est pas ressorti au matin du poste de police de Dokki, au Caire, où il passe 12 heures chaque nuit dans le cadre de sa liberté conditionnelle. La police a indiqué à sa mère qu'il avait été emmené par des fonctionnaires de l'Agence de sécurité nationale auprès des services du procureur général de la sûreté de l'État. Plus tard le même jour, **Mohamed el Baqer**, l'un des avocats d'Alaa Abdel Fattah, s'est présenté sur place pour l'assister lors de son interrogatoire. Après avoir été informé qu'il était visé par un mandat d'arrêt, il a été arrêté et interrogé dans la même enquête. Les deux hommes ont été placés en détention dans l'affaire 1356/2019 pour quatre chefs d'accusation sans fondement : « appartenance à une organisation illégale », « réception de fonds en provenance de l'étranger », « diffusion de fausses nouvelles » et « utilisation abusive des réseaux sociaux ». Le 9 octobre 2019, les services du procureur général de la sûreté de l'État ont prolongé leur détention de 15 jours. La famille de Mohamed el Baqer a pu lui rendre visite pendant cinq minutes, mais les proches d'Alaa Abdel Fattah n'ont pas été autorisés à le voir.*

Les policiers ont bandé les yeux des deux hommes sur le chemin qui les menait à la prison, et ils ont frappé et roué de coups de pied Alaa Abdel Fattah et insulté Mohamed el Baqer en entrant dans la prison. À leur arrivée, des gardiens de prison ont ordonné à Alaa Abdel Fattah de se mettre en sous-vêtements, puis plusieurs policiers l'ont agressé. Par la suite, les gardiens ont plusieurs fois ouvert la porte de sa cellule en lui ordonnant de se tourner vers le mur avant de le menacer et de l'insulter. Les effets personnels d'Alaa Abdel Fattah et Mohamed el Baqer, y compris leurs vêtements, ont été confisqués par les gardiens. Un membre de l'Agence de sécurité nationale a affirmé à Alaa Abdel Fattah qu'il serait torturé de nouveau s'il signalait au procureur les actes de torture qu'il avait subis.

Amnesty International considère que l'arrestation de Mohamed el Baqer et l'enquête qui le vise découlent de son travail en tant qu'avocat défendant les droits humains et qu'Alaa Abdel Fattah est pris pour cible en raison de son militantisme et de ses critiques à l'égard du gouvernement. Leur détention porte atteinte à leur droit à la liberté d'expression.

Par conséquent, je vous demande de libérer Mohamed el Baqer et Alaa Abdel Fattah immédiatement et d'abandonner les poursuites engagées à leur encontre. Dans l'attente de leur libération, je vous prie instamment de veiller à ce qu'ils soient autorisés à contacter leurs proches et leurs avocats et de les protéger de la torture, des autres formes de mauvais traitement et des conditions de détention inhumaines, en ouvrant une enquête sur les actes de torture subis par Alaa Abdel Fattah et en amenant tous les responsables présumés à rendre des comptes devant la justice. Enfin, j'appelle les autorités égyptiennes à libérer immédiatement toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le placement en détention d'Alaa Abdel Fattah et Mohamed el Baqer s'inscrit dans la plus vaste opération de répression depuis l'arrivée au pouvoir du président Abdel Fattah al Sissi en 2014. Les 20 et 21 septembre 2019, des manifestations éparses ont éclaté dans plusieurs villes d'Égypte, réclamant la démission du président Abdel Fattah al Sissi. Ces manifestations auraient été déclenchées par des allégations de corruption formulées par un ancien prestataire de l'armée égyptienne, Mohamad Ali, qui a accusé des chefs militaires et le président d'avoir dilapidé des fonds publics en faisant construire des propriétés de luxe.

Selon leurs familles et leurs amis, le lieu de détention d'Alaa Abdel Fattah et de Mohamed el Baqer est resté inconnu jusqu'au 1^{er} octobre 2019, lorsqu'ils ont comparu devant un juge à la prison de sécurité maximale n° 2 de Tora pour la première fois depuis leur arrestation. L'interrogatoire était centré sur le travail de Mohamed el Baqer et le procureur n'a présenté aucun élément à charge contre lui, à l'exception d'un dossier d'enquête de l'Agence de sécurité nationale que ni lui, ni son avocat n'ont pu examiner.

Amnesty International a noté que les forces de sécurité égyptiennes ont procédé à de nombreuses arrestations de manifestants, de journalistes, d'avocats spécialisés dans la défense des droits humains, de militants et de personnalités politiques dans le but de faire taire les critiques et d'empêcher d'autres manifestations. L'organisation a ainsi recensé 76 arrestations entre le 19 et le 29 septembre dans six villes. La Commission égyptienne pour les droits et les libertés a répertorié au moins 2 300 arrestations liées aux manifestations. D'après des avocats, de très nombreuses personnes arrêtées ont été relâchées sans avoir été interrogées, mais beaucoup d'autres comparaissent encore devant des procureurs. De plus, les autorités ont ajouté les sites de la BBC et d'Al Hurra TV à la liste des 513 autres sites Internet déjà bloqués en Égypte et ont suspendu des applications de messagerie en ligne pour empêcher la tenue d'autres manifestations.

Alaa Abdel Fattah, militant politique bien connu et détracteur du gouvernement, a été condamné le 23 février 2015 à cinq ans d'emprisonnement pour avoir publié sur Twitter un message dans lequel il critiquait le pouvoir judiciaire en l'accusant d'être « partial » et en laissant entendre que les juges « suiv[ai]ent les ordres de l'armée ». Ce tweet faisait suite à un [procès](#) controversé en 2013, au cours duquel 43 collaborateurs d'ONG avaient été condamnés à des peines d'un à cinq ans d'emprisonnement. Alaa Abdel Fattah a été libéré le 29 mars 2019 après avoir purgé cinq ans de prison. Il est cependant soumis pendant cinq ans supplémentaires à des mesures de libération conditionnelle, qui l'obligent à se présenter chaque soir à 18 heures au poste de police, pour y passer la nuit jusqu'à 6 heures du matin.

Mohamed el Baqer est un avocat spécialisé dans la défense des droits humains. Il est directeur du Centre Adala pour les droits et les libertés, qu'il a fondé en 2014 et qui traite des sujets ayant trait à la justice pénale, l'éducation et les droits des étudiants. En 2017, l'Université d'York, au Royaume-Uni, l'a fait bénéficier pendant six mois de son programme d'accueil des défenseurs des droits humains en danger.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe ou anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 22 novembre 2019
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Alaa Abdel Fattah (il) et Mohamed el Baqer (il)